



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 30 juin 2016

Conseillers communautaires en exercice : 111

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h00.

Etaient présents : **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.5), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.2), M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir 1.2.4), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.5), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.2), M. Rémi STAHL (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 7.4) **Beure :** M. Philippe CHANEY (jusqu'au 1.2.3) **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 7.2) **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **François :** Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Gennes :** M. Alain CUENOT (suppléant de Mme Thérèse ROBERT) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Vèze :** Mme Catherine CUINET (jusqu'au 5.5) **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'à 1.2.3) **Les Auxons :** M. Jacques CANAL (suppléant de M. Serge RUTKOWSKI) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS (jusqu'au 7.4) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 5.7) **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Novillars :** M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.2.5) **Osselle-Routelle :** M. Daniel CUCHE **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes :** Mme Annie SALOMEZ (suppléante de M. Jean-Marc BOUSSET) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saône :** M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.2)

Etaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Besançon :** M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Myriam EL YASSA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Pugey :** M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : Emile BRIOT, Pascal CURIE, Yves-Michel DAHOU, M. DALPHIN, Cyril DEVESA (jusqu'au 1.1.1), Myriam EL YASSA, Jacques GROSPERRIN (à partir du 1.1.2), Myriam LEMERCIER (jusqu'au 1.2.3), Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.6), Michel OMOURI, Yannick POUJET (jusqu'au 4.3), Rosa REBRAB, Rémi STAHL (jusqu'au 0.6), Marie ZEHAF (à partir du 2.1), Gilbert GAVIGNET.

Mandataires : Elsa MAILLOT, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, C. WERTHE, Anne VIGNOT (jusqu'au 1.1.1), Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Danielle DARD (jusqu'au 1.2.3), Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.6), Sophie PESEUX, Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Patrick BONTEMPS, Claudine CAULET (jusqu'au 0.6), Michel LOYAT (à partir du 2.1), Bernard GAVIGNET.

Délibération n°2016/003256

Rapport n°1.1.4 - Affectation des résultats 2015 au budget 2016

Affectation des résultats 2015 au budget 2016

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Suite au vote du Compte administratif 2015, il est proposé de reprendre et d'affecter au budget 2016 les résultats 2015 du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat net total 2015, après couverture des restes à réaliser est de 20 946 101,23 € dont :

- Budget principal : 16 757 607,98 €,
- Budget annexe Transports : 205 333,71 €,
- Budget annexe Déchets : 3 941 005,95 €,
- Budget annexe CRR : 10 014,49 €,
- Budget annexe Zone du Noret : 32 139,10 €,
- Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul : 0 €.

Lors du vote du Budget Primitif 2016, les résultats du budget principal et des budgets annexes n'ont pas été repris par anticipation. Ceux-ci sont donc intégralement repris en DM I 2016.

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif (procédure normale). Les résultats peuvent aussi être estimés en fin d'année et repris dans leur totalité, sur la base d'une prévision de compte administratif dite de pré-CA (reprise anticipée).

Il est rappelé que le budget primitif 2016 a été voté, le 31 mars 2016, sans reprise anticipée des résultats 2015. Le budget primitif du budget annexe Déchets a été voté le 17 décembre 2015 également sans reprise des résultats 2015.

La délibération de reprise et d'affectation définitive des résultats doit intervenir après le vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes. Les résultats 2015 sont alors intégrés dans le budget 2016 lors de la décision budgétaire modificative n° I (DMI 2016).

Rappel des règles applicables en matière d'affectation de résultat :

- le résultat d'investissement 2015 est inscrit au budget 2016 (nature 001) en dépenses ou recettes selon qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent. Il ne fait pas l'objet de l'émission d'un mandat ou d'un titre, il est simplement constaté et sera intégré dans le résultat de clôture de l'exercice 2016,
- le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement et besoin de financement des restes à réaliser). Dans ce cas, un titre sera émis en recettes d'investissement (nature 1068),
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le solde peut être affecté en investissement (nature 1068, émission d'un titre) ou conservé en fonctionnement. Dans ce dernier cas, il est inscrit au budget 2016 (nature 002), ne fait pas l'objet de l'émission d'un titre et sera constaté dans le résultat de clôture de l'exercice 2016.

I. Budget principal

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	76 319 657,08	18 298 712,38
	Dépenses réalisées d'ordre	9 560 239,87	344 385,00
	Total	85 879 896,95	18 643 097,38
Recettes	Recettes réalisées réelles	92 307 560,35	8 038 083,52
	Recettes réalisées d'ordre	344 385,00	9 560 239,87
	Total	92 651 945,35	17 598 323,39
Résultats de l'exercice par section		6 772 048,40	-1 044 773,99
Résultat 2014		15 758 854,39	-3 111 017,75
Résultat de clôture par section		22 530 902,79	-4 155 791,74
RESULTAT TOTAL (excédent)		18 375 111,05 €	
Besoin de financement des RàR		1 617 503,07 €	
EXCEDENT A AFFECTER EN 2016		16 757 607,98 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre. Ils sont reportés au budget de l'exercice suivant. Les restes à réaliser s'élèvent à 1 625 781,07 € en dépenses et 8 278,00 € en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget principal, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 de 22 530 902,79 € :

- en recette d'investissement pour 5 773 294,81 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 4 155 791,74 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 1 617 503,07 €,
- en recette de fonctionnement pour 16 757 607,98 € (solde).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM I 2016.

II. Budget annexe Transports

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	35 170 277,93	35 193 152,20
	Dépenses réalisées d'ordre	3 225 840,53	707 611,00
	Total	38 396 118,46	35 900 763,20
Recettes	Recettes réalisées réelles	45 320 847,96	26 323 010,61
	Recettes réalisées d'ordre	707 611,00	3 225 840,53
	Total	46 028 458,96	29 548 851,14
Résultats de l'exercice par section		7 632 340,50	-6 351 912,06
Résultat 2014		24 310,00	-1 024 345,90
Résultat de clôture par section		7 656 650,50	-7 376 257,96
RESULTAT TOTAL (excédent)		280 392,54 €	
Besoin de financement des RàR		75 058,83 €	
EXCEDENT A AFFECTER EN 2016		205 333,71 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 75 058,83 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 de 7 656 650,50 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 7 451 316,79 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 7 376 257,96 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 75 058,83 €,
- en recette de fonctionnement pour 205 333,71 € (le solde).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM I 2016.

III. Budget annexe Déchets

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 319 395,49	375 604,97
	Dépenses réalisées d'ordre	979 100,00	96 400,00
	Total	18 298 495,49	472 004,97
Recettes	Recettes réalisées réelles	18 808 466,06	1 244 513,60
	Recettes réalisées d'ordre	96 400,00	979 100,00
	Total	18 904 866,06	2 223 613,60
Résultats de l'exercice par section		606 370,57	1 751 608,63
Résultat 2014		1 380 000,00	761 384,10
Résultat de clôture par section		1 986 370,57	2 512 992,73
RESULTAT TOTAL (excédent)		4 499 363,30 €	
Besoin de financement des RàR		558 357,35 €	
EXCEDENT A AFFECTER EN 2016		3 941 005,95 €	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (1 987 K€) et de l'excédent d'investissement (2 513 K€) aboutit à un résultat net 2015 du budget annexe Déchets de 3,9 M€ après couverture du besoin de financement des restes à réaliser.

L'accroissement de l'excédent de fonctionnement entre 2015 et 2016 ne provient pas d'un sur-encaissement de la redevance dont le taux d'encaissement pour 2015 se situe à 99,8 % des crédits inscrits, mais d'ajustements sur d'autres postes, comme précisé dans le rapport de Compte Administratif.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 558 357,35 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Au sein du budget annexe Déchets, l'excédent d'investissement de 2 512 992,73 € est reporté en recette d'investissement et couvre le besoin de financement des restes à réaliser.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 de 1 986 370,57 € pour partie en investissement (606 370,57 €) et le solde en recette de fonctionnement (1 380 000,00 €).

Cette proposition d'affectation sera intégrée en DM I 2016.

IV. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réelles	5 669 057,41	5 222 762,98
	Dépenses d'ordre	191 743,67	0,00
	Total	5 860 801,08	5 222 762,98
Recettes	Recettes réelles	7 114 757,94	1 307 488,30
	Recettes d'ordre	0,00	191 743,67
	Total	7 114 757,94	1 499 231,97
Résultats de l'exercice par section		1 253 956,86	-3 723 531,01
Résultat 2014		58 507,23	2 465 081,79
Résultat de clôture par section		1 312 464,09	-1 258 449,22
RESULTAT TOTAL (excédent)		54 014,87 €	
Besoin de financement des RàR		44 000,38 €	
EXCEDENT A AFFECTER EN 2016		10 014,49 €	

En fonctionnement, le résultat s'explique par un montant de subvention d'équilibre 2015 calculée en fonction d'une prévision de CA 2015.

B/ Les restes à réaliser d'investissement

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à 44 000,38 €. Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes.

C/ Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 de 1 312 464,09 € pour partie :

- en recette d'investissement pour 1 302 449,60 € afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement de 1 258 449,22 € et le besoin de financement des restes à réaliser de 44 000,38 €,
- en recette de fonctionnement pour 10 014,49 € (le solde).

V. Budget annexe Zone d'activité du Noret

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	39 103,86	145 421,96
	Dépenses réalisées d'ordre	255 768,78	78 207,72
	Total	294 872,64 €	223 629,68 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	216 664,92 €	0,00 €
	Recettes réalisées d'ordre	78 207,72 €	255 768,78 €
	Total	294 872,64 €	255 768,78 €
Résultats de l'exercice par section		0,00 €	32 139,10 €
Résultat 2014		0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture par section		0,00 €	32 139,10 €
RESULTAT TOTAL		32 139,10 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Aucun reste à réaliser n'a été réalisé ni en dépenses ni en recettes.

C/ Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter intégralement l'excédent d'investissement 2015 de 32 139,10 € en recette d'investissement.

VI. Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

A/ Les résultats de l'exercice 2015

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	1 395,06 €	300 720,14 €
	Dépenses réalisées d'ordre	604 230,40 €	303 510,26 €
	Total	605 625,46 €	604 230,40 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	302 115,20 €	0,00 €
	Recettes réalisées d'ordre	303 510,26 €	604 230,40 €
	Total	605 625,46 €	604 230,40 €
Résultats de l'exercice par section		0,00 €	0,00 €
Résultat 2014		0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture par section		0,00 €	0,00 €
RESULTAT TOTAL		0,00 €	

B/ Les restes à réaliser d'investissement

Aucun reste à réaliser n'a été réalisé ni en dépenses ni en recettes.

VII. Budgets consolidés (pour information)

A/ Résultats consolidés

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	134 518 886,83 €	59 536 374,63 €
	Dépenses réalisées d'ordre	14 816 923,25 €	1 530 113,98 €
	Total	149 335 810,08 €	61 066 488,61 €
Recettes	Recettes réalisées réelles	164 070 412,43 €	36 913 096,03 €
	Recettes réalisées d'ordre	1 530 113,98 €	14 816 923,25 €
	Total	165 600 526,41 €	51 730 019,28 €
Résultats de l'exercice par section		16 264 716,33 €	-9 336 469,33 €
Résultat 2014		17 221 671,62 €	-908 897,76 €
Résultat de clôture par section		33 486 387,95 €	-10 245 367,09 €
RESULTAT TOTAL		23 241 020,86 €	
Besoin de financement des RàR		2 294 919,63 €	
EXCEDENT A AFFECTER EN 2016		20 946 101,23 €	

Il s'agit là des résultats 2015 de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) au vu de l'ensemble des réalisations (réelles et d'ordre).

B/ Les restes à réaliser consolidés

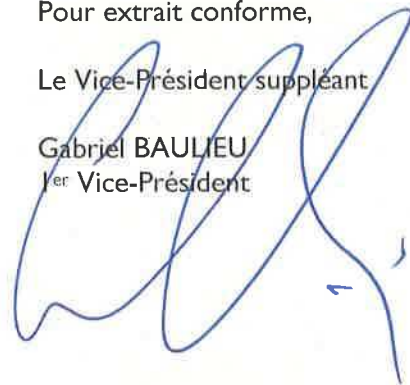
	RàR Dépenses	RàR Recettes	Besoin de financement des RàR
Budget principal	1 625 781.07	8 278.00	1 617 503.07
Budget annexe Transports	75 058.83	0	75 058.83
Budget annexe Déchets	558 357.35	0	558 357.35
Budget annexe CRR	44 000.38	0	44 000.38
Budget annexe ZA Noret	0	0	0
Budget annexe ZA Portes de Vesoul	0	0	0
RàR consolidés	2 303 197.63	8 278.00	2 294 919.63

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions d'affectation des résultats 2015 sur le budget 2016 au titre du budget principal et des budgets annexes Transports, Déchets, CRR, Zone du Noret et Aménagement des Portes de Vesoul.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 7 JUL. 2016



Contrôle de légalité